La revue municipale de Magny-sur-Tille

Le Petit Magnytillois

Nouveau moyen d'information des Magnytillois, l'application illiwap est arrivée ! Elle est entièrement gratuite et s'installe en quelques clics sur les smartphones (téléphones portables) en téléchargeant l'application. Il n'y a aucune publicité et l'application respecte votre vie privée. En pratique, la mairie diffuse les informations utiles et vous en êtes informé instantanément : une alerte de vent violent, de grêle ou de canicule, une inondation suite à de fortes intempéries… vous permettront de vous organiser et venir en aide aux personnes seules. Vous serez aussi informé de la date d'une cérémonie ou d'un évènement festif au sein du village. Que de l'information utile et tout à portée de main ! Rendez-vous sur illiwap, recherchez la station « Mairie de Magny-sur-tille » et vous êtes connecté !

Illiwap ne remplace ni le site internet de la commune, ni le Petit Magnytillois, ni le tableau d'affichage à l'extérieur de la Mairie. **Illiwap est juste un moyen de communication supplémentaire, rapide et moderne**.

Bonne lecture de ce n° 45 – Avril 2019

L'Edito du Maire

Le Petit Magnytillois permet à tous d'être informés de toutes les actions municipales.
Ainsi dans ce numéro, vous pourrez apprécier les différentes animations destinées à toutes les générations : conseil municipal jeunes, atelier You tubeur à la nouvelle médiathèque, AMAP et maraîchage bio, Karaoké, repas des anciens, soutiens aux associations, etc….

Le village continue aussi sa mutation environnementale et sur ce thème, vous pouvez compter sur la détermination de la municipalité tout comme, nous avons la chance de bénéficier de l'implication de bénévoles, que je vous incite à rejoindre dans les différentes associations ou réunions.
La réunion publique du 17 mai, sur les projets de l'Espace des Pâtis est l'occasion de développer votre esprit participatif.

En parallèle, le village continue sa mutation numérique par un service de proximité, qui vous permet d'être informé en temps réel, c'est la nouvelle application pour smartphone : ILLIWAP. A ce jour, la communauté des abonnés est de 151 personnes que je vous invite à rejoindre.
Avec Illiwap, le site internet et le Petit Magnytillois, la municipalité vous informe et reste en lien permanent avec vous.

Les liens sociaux, les bienfaits de la nature avec ceux du numérique, c'est aussi cela un village métropolitain.

Côté finance, les Magnytillois continuent de bénéficier, et ce depuis plusieurs années de taux des taxes fiscales (habitation, foncière…) stables.
Cependant, nous restons vigilants pour la taxe d'habitation dont la suppression et la compensation à venir suscitent encore bien des interrogations.

Au sein de notre métropole en plein développement, nous continuerons à investir et à proposer des services utiles pour notre village.

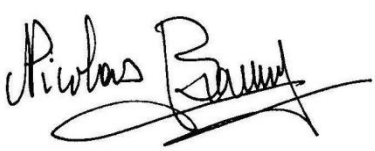

Retour sur les Vœux 2019

Photo C. Malatesta

Le 19 janvier dernier, le Maire, entouré de son conseil municipal et du personnel, a fait le bilan de l'année 2018 et évoqué les projets 2019.
Nonobstant un contexte budgétaire toujours restreint pour toutes les communes de France, l'année 2018 s'est clôturée à Magny par un excédent. Pourtant, les réalisations ont été nombreuses et vont se poursuivre en 2019 afin de mieux vivre ensemble dans notre village métropolitain.

Cette soirée a été une réussite grâce à la présence de plus de 200 habitants mais aussi l'habituel spectacle du cabaret music-hall Odysseo offert par Christophe GONNET. Ce ne sont pas moins de 9 artistes qui ont enchainé, sur scène, différentes représentations : danseurs, magiciens, et jongleurs.

➲ **Fibre optique.** Comme annoncé par la municipalité lors des vœux aux Magnytillois, Orange installe la fibre au cours du 1° semestre 2019, et les travaux sont actuellement en cours. Le poste relais « Fibre optique » sera implanté dans l'angle du 7 rue Abbayotte.

➲ **Téléthon 2018 :** ce sont 400 € qui ont été reversés au TELETHON suite à la première soirée concert organisée à Magny-sur-Tille.

Question de finances

Comptes 2018 Lors de sa séance du 1° février 2019, le conseil municipal a voté les comptes de l'année écoulée. Une fois encore, grâce à une gestion rigoureuse des finances de la commune, la section fonctionnement des comptes administratifs 2018 a présenté un résultat bénéficiaire de près de 120.000€, qui permet de maintenir les investissements programmés.

Taxes Comme chaque année, le conseil municipal a été amené à se positionner sur les taux des taxes foncières et d'habitation. Il faut savoir que la dotation forfaitaire versée par l'Etat en 2018 à hauteur de 33 439.00 € va encore diminuer en 2019 et passera à 29 731.00 €, soit une perte de recettes de plus de 3 700.00 €. Malgré ce contexte encore défavorable, la commune peut profiter de la gestion maitrisée des dépenses, de sorte que le Conseil municipal a décidé lors de sa séance du 22 mars 2019 la stabilité des taux de taxes qui sont donc : taxe d'habitation 8,61 % / taxe foncière sur propriétés bâties 13,52 % / taxe foncière sur les propriétés non bâties 26,87 %

Tarifs périscolaire et cantine Malgré l'augmentation du prix du repas selon avenant du fournisseur API, le conseil municipal n'a prévu, lors de sa séance du 22 mars 2019, aucun changement de tarifs pour la cantine scolaire.

A ce jour, les tarifs cantine et garderie sont les suivants :

TARIFS Selon revenus		Cat 1	Cat 2	Cat 3
Matin				
Forfait	7h30 – 9 h00	1,91 €	2,27 €	2.56 €
Forfait réduit	8h15 – 9 h00	1,09 €	1,30 €	1,64 €
Midi				
Forfait repas	12h00 – 13h45	5,33	5,70	6.03
Garderie mercredi 11h50 12h35		1.09	1.30	1.64
Soir				
Forfait	16h30 – 18h30	2,42	2,76	3,13
Forfait réduit	16h30– 17h30	1,34	1,56	1,85

Par ailleurs, lors de sa séance du 1 février 2019, le conseil municipal a décidé d'accepter le règlement par les parents par Chèque emploi service universel (CESU).

Subventions Cette année encore, le montant des subventions accordées aux différentes associations est de 8.000€ au total. La municipalité tient à soutenir les associations Magnytilloises. L'aide consiste aussi en soutien matériel (salles, matériels…) et logistique (imprimante, secrétariat…). Grâce à leurs actions, les associations font vivre le village et offrent de nombreuses activités sportives, culturelles et de loisirs.

Conseil municipal Jeunes (CMJ)

Voici les premiers conseillers municipaux jeunes de la commune !

Ils sont 7 (3 filles et 4 garçons) et ils ont plein d'idées (Aidaoui Marwa, Faure Victor, Guillemette Clément, Montaner Juliette, Mourot Alex, Pereira Louanne et Pissot Didier Antonin).

Deux conseils se sont déjà tenus en mairie les 13 décembre 2018 et 14 mars 2019. Des débats, il est ressorti des sujets: traiter les déjections canines sur le territoire de la commune, réaliser une marelle à l'école, refaire les lignes de foot à l'école, réfléchir au passage piéton sur le chemin de la cantine, participer à la journée fleurissement du village le 27 avril 2019 et à la cérémonie du 8 mai, et bien d'autres encore… Les enfants se sont montrés très impliqués et abordent leur rôle avec sérieux. Un 3ème conseil est programmé le 2 mai 2019.

Nouvel atelier « jeunes » à la médiathèque

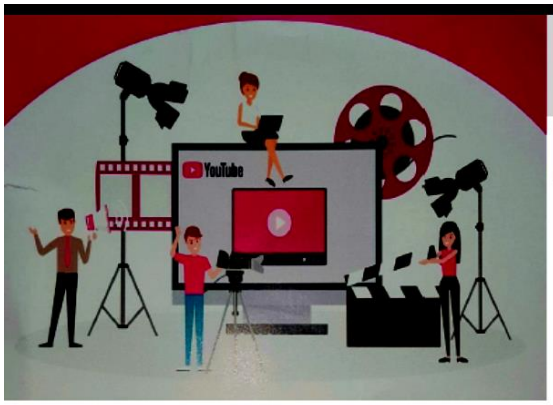

COMMENT DEVENIR YOUTUBEUR ?

Le 26 avril 2019 de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

ATELIER GRATUIT à la médiathèque de MAGNY-SUR-TILLE

Réservé aux jeunes de 11 à 25 ans

Encadrement et animation par des professionnels de PEP21

L'atelier permet aux participants de découvrir les codes et les contraintes de ce réseau social : créer une chaîne Youtube, découvrir les bases de la prise de vue vidéo, se familiariser avec l'outil créator, s'initier au montage vidéo et optimiser sa chaîne Youtube. Présentation aux parents des œuvres créées en fin de journée.

Inscris-toi vite ! Nombre de places limitées !

RESERVATIONS OBLIGATOIRES à la médiathèque. tél: 03 80 42 81 24 Mail : magnylecture@laposte.net

Horaires ouverture médiathèque: Mardi de 16h30 à 19h00 - Mercredi de 13h30 à 17h30 - Jeudi de 16h30 à 19h00

Côte d'Or LE DÉPARTEMENT

Les PEP 21 La solidarité en action

Aire de jeux

D'ici l'été, les jeunes Magnytillois vont pouvoir profiter d'une nouvelle aire de jeux sur la commune. Elle sera située sur le terrain en herbe situé à côté de la médiathèque. Sont prévus un parcours d'agilité, une poutre à bascule sur ressort et un toboggan.

Il s'agit de jeux en bois (robinier) fournis par la société locale VOGUENATURE installée à Talant. Les enfants devront rester sous la responsabilité de leurs parents qui auront à leur disposition deux bancs.

Le Karaoké des Lutins de Magny

Cette année, et pour maintenir le traditionnel carnaval des enfants, Les Lutins de Magny innovent en organisant, le 8 mars 2019, un Karaoké masqué. Ouvert aux élèves et à leurs parents, ainsi qu'à tous les habitants du village, ce fut l'occasion de passer un bon moment en chantant et en rigolant. Des chansons de tous les styles ont été reprises pas les enfants en chorale, par les familles, entre amis dans la bonne humeur et la convivialité. Belle initiative !

Maraichage Bio

La production des deux maraîchers bio a rencontré un grand succès à Magny et alentours. Ainsi, ce sont 70 paniers par semaine qui ont été distribués chaque semaine de septembre à février dernier, garnis de nombreuses sortes de légumes.

Les recettes pour les cuisiner et les déguster s'échangent, et c'est souvent l'occasion de découvrir de nouveaux goûts.

Manger bon et manger bio, un pari réussi !
La distribution des paniers reprendra début mai et la production va s'accélérer grâce à la construction des deux serres que l'on aperçoit près de la salle des fêtes. L'entraide permet aux travaux d'avancer sérieusement. Si vous voulez donner un coup de main ou si vous êtes intéressés par les paniers, un contact : *amapgny@gmail.com*

La corvée verte

Malgré les rappels de la Mairie, le promoteur NEXITY a pris beaucoup de retard dans la procédure de la désignation du bailleur social (Habellis) qui gèrera le petit collectif au centre du nouveau quartier. C'est chose faite depuis plusieurs mois mais la période hivernale a été peu propice au lancement du chantier. Les travaux devraient dorénavant commencer rapidement, ce qui va aussi permettre à l'automne la réalisation des plantations, mais aussi des éclairages. Les finitions des voiries et bordures ne seront quant à elle réalisées qu'après la construction du petit collectif, soit après une bonne année de travaux.

Etang de la garenne

Les élèves de Magny se sont transformés en véritables artistes pour décorer les ruches qui prendront prochainement place autour de l'étang de la garenne.

Sous l'œil de maître Philippe, les écoliers ont dessiné puis pyrogravé abeilles, ruches, escargots et criquets sur les faces des trois ruches qui accueilleront leurs premiers essaims le 18 avril. Cette action s'inscrit pleinement dans le vaste programme d'aménagement de l'étang de la Garenne, qui comprend en plus l'installation d'un poste d'observation ornithologique et d'un ponton.

Autant d'aménagements propices à la découverte en toute discrétion de la faune présente sur le site. Le positionnement du poste d'observation a été défini à partir des conseils avisés de la LPO Côte d'Or (Ligue de Protection des Oiseaux), ainsi que du Conservatoire des Espaces Naturels Bourgogne Franche Comté.

Toutes ces actions sont réalisées grâce à l'investissement de bénévoles, du service technique et d'adjoints.

17 mai : réunion publique, projet tuteuré de la Garenne

Depuis octobre dernier, des étudiants de l'université de Bourgogne dans le cadre d'un projet tuteuré, travaillent sur la mise en valeur de plusieurs espaces communaux, en particulier l'espace des Pâtis. Leurs premiers projets esquissés ont été présentés à la municipalité accompagnée de l'association Ecomagny, et sont en voie de finalisation après observations.
Tous les Magnytillois sont invités à participer le **vendredi 17 mai** à partir de 18h30, à la salle des fêtes, à la présentation du compte rendu des études et propositions de scénarios des étudiants.
Ce sera aussi, l'occasion pour chacun de découvrir et donner son avis sur « l'avenir paysager » de notre commune.
Il reviendra ensuite, à la municipalité de prendre acte de tous ces travaux collaboratifs et suggestions et de mettre en œuvre ce qui sera retenu.

MTA : un bureau féminin

L'assemblée générale s'est tenue le 14 février dernier. Le président Cédric Renard a présenté avec satisfaction le bilan de l'année 2018 en rappelant que les finances étaient très saines et pourront ainsi aider au projet communal d'agrandissement de la salle des fêtes et de création d'une scène. Le maire a précisé que l'association sera conviée à participer à la concertation des besoins techniques. Tout en restant membre actif, Cédric Renard a souhaité passer la main. Aussi un nouveau bureau, 100% féminin a été élu. Présidente : Corinne Dynak / Vices Présidentes : Noëlle Berthelot et Rajaa Roybier / Secrétaire : Isabelle Pageard /Trésorière : Jennifer Dynak Tensorer

Repas des aînés

Comme chaque année, à la sortie de l'hiver, il est bon de profiter de quelques rayons de soleil et d'un réel moment de convivialité à la salle des fêtes. Le repas des aînés est au fil du temps, devenu un rendez-vous important où sont conviés tous les habitants de plus de 60 ans. Offert conjointement par MTA et la municipalité, le repas s'est déroulé le 23 mars dernier en présence de plus de 50 personnes.

Soirée jeux à la Médiathèque

Le village est doté d'une belle bibliothèque avec 280 inscrits et près de 4200 livres. La médiathèque, c'est aussi **le lieu** d'évènements ponctuels, culturels ou de loisirs, telle la soirée pour "jouer ensemble" à des jeux de société. L'idée était de libérer son esprit des images, des écrans, des réseaux sociaux, et réapprendre à partager, rire, jouer, vivre ensemble, tout simplement ! Ce moment a été l'occasion pour certain(e)s de découvrir ce nouveau lieu, pour les habitué(e)s, d'y retrouver les connaissances et pour les plus petits, les copains d'école ! L'équipe de la médiathèque avait mis à disposition des jeux de société (prêtés pour la plupart par les parents et les bibliothécaires), et ce sont plus de 70 personnes (enfants et parents confondus) qui se sont prêtés "au jeu". La soirée s'est terminée aux alentours de 23 heures, avec l'envie de renouveler cette expérience courant juin 2019.

L'escam : 28 avril, sélections régionales

Le Club Education et Sports Canins Magnytillois est né à Magny Sur Tille en novembre 2010. Il compte une 30aine de membres, organise un concours annuel Officiel National, et compte 3 Moniteurs Diplômés titulaires de plusieurs Brevets Officiels. En 2018, lors de la Nationale d'Elevage de la race Shetland à Romorantin Lanthenay (41), Mlle Varennes Elisabeth a décroché la 1ère place et obtenu le titre officiel sous les couleurs de l'ESCAM : "Champion de France Shetland Jeune Conducteur 2018" avec son chien "Matt". Elisabeth a été scolarisée en CM2 à Magny Sur Tille en 2017-2018. Elle est la petite fille de Monsieur Antoine Lukec. Le Club situé à côté du grand terrain de foot à Magny, est ouvert le samedi à partir de 14h30. Cotisation annuelle de 100€. La 1ère séance est gratuite. Venez avec votre compagnon à 4 pattes.

Magny Sports Loisirs

Les membres de l'association Magny Sports Loisirs vous invitent à participer à leur nouvelle soirée spectacle le SAMEDI 25 MAI 2019 à 18h, salle des fêtes de Magny-sur-Tille. Au cours de cette soirée, vous pourrez assister à un spectacle gratuit en découvrant les activités proposées avec démonstration de Pilates, Zumba, Hip-Hop, Cardio-boxe et Danse. La soirée se poursuivra par un repas convivial sur le thème de l'Italie (des coupons d'inscription seront distribués dans les boîtes aux lettres). Ils vous attendent nombreux, en famille ou entre amis !

Elections européennes

Du 23 au 26 mai, les citoyens des 27 pays de l'Union européenne éliront les 705 députés qui les représenteront au Parlement européen pendant 5 ans. Le nombre de députés est réparti entre les États membres en fonction de leur population. La France en comptera 79. Ils seront élus sur des listes nationales au scrutin proportionnel à un tour. Les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages disposeront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix. La question centrale des élections européennes est : **« quelle Europe voulons-nous ? »** En allant voter, on choisit un projet pour l'Europe en phase avec nos convictions et nos valeurs. En France, les élections se dérouleront le **dimanche 26 mai 2019** et il n'y a qu'**un seul tour**.

A Magny, le bureau de vote se tiendra en mairie de 8h00 à 18h00 sans interruption. Pour voter, munissez-vous de votre carte d'électeur et d'un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport).

Carnet magnytillois

Naissances

- Djane HUGUENIN le 5 mars 2019

Mariage

- Zineb FARAJ et Ilkan TEKE le 30 mars 2019

Décès

- François BARBE le 4 février 2019

La revue municipale de Magny-sur-Tille

Agenda magnytillois

• Vendredi 26 avril	Journée You Tubeur (la journée)
• Samedi 27 avril	Matinée fleurissement (9h30)
• Dimanche 28 avril	Agility – Concours Régional
• Mercredi 8 mai	Cérémonie Victoire 1945 (11h)
• Jeudi 16 mai	Conseil Municipal (20h)
• Samedi 18 mai	Rencontre éditeurs médiathèque (15h)
• Vendredi 17 mai	Présentation du projet Espace des Pâtis (salle des fêtes à 18h30)
• Samedi 25 mai	Soirée Magny Sports Loisirs (18h)
• Samedi 1° juin	Magny Court
• Vendredi 21 juin	Fête de la musique
• Vendredi 28 juin	Fête des écoles
• Dimanche 14 juillet	Festivités du 14 juillet

Et pour en savoir encore plus, consultez le site internet de la commune
www.magny-sur-tille.fr

Ouverture du Secrétariat de mairie, 5 jours par semaine :

Lundi :	9h00 - 12h00 et 14h00 - 19h00
Mardi, mercredi et jeudi :	8h30 - 12h00 et 14h00 - 17h30
Vendredi :	8h30 - 12h00 et 13h30 - 16h00.

Coordonnées de la mairie : 1 rue de l'Abreuvoir
Tél : 03.80.47.97.07
Mail : mairie.magny-sur-tille@wanadoo.fr

Le maire reçoit tous les jours sur RDV, contact 03.80.47.97.07
Permanence des élus chaque mercredi de 18h30 à 19h30

N° 45 - Edition d'avril 2019
Travail réalisé par JP Schmitt, N Bourny, JM Bourgeon et A Garnery